**Deuxième version du cahier des charges**

**I] Un peu plus sur les modules**

**A-** les modules

1 :La philosophie du logiciel libre

Dans ce module il sera donc question de la philosophie du logiciel libre puisqu’il s’agit de la caractéristique dominante. Il s’agira alors de montrer les points essentiels et ce qui fait d’un logiciel, un logiciel libre. Nous vous expliquerons alors en quoi l’éthique, par cette volonté du respect de l’utilisateur, est importante.

2 :Différences avec l’Open Source

Comme nous vous l’expliquerons dans le module 1, le logiciel libre a une philosophie bien spécifique en rapport a son éthique. Il est donc important de différencier le logiciel libre de l’Open Source puisque même s’ils possèdent beaucoup de points communs, ils s’opposent quant à leur philosophie. Nous vous expliquerons alors le principe de l’Open Source et ses différences.

3 : Qu’en est-il des droits d’auteurs ? Quelles sont les licences, le copyleft…

Ici il sera question du problème du droit d’auteur quand il est question de fichier modifié à partager et donc les licences libres mis en place, notamment le copyleft. Nous verrons alors en quoi consiste le copyleft mais aussi quels sont les risques. Nous vous parlerons également d’autres licences libres.

4 : Application et intérêt du libre dans l’éducation

Dans ce module nous vous expliquerons en quoi la diffusion du logiciel libre parait essentielle, en quoi cela devrait être lié à l’éducation puisqu’elles permettent d’être indépendants. Puisque nous aurons vu avant quelle est la philosophie des logiciels libres, il est alors essentiel de diffuser ce système de liberté et coopération au plus tôt chez les nouvelles générations.

5 :Les logiciels libres sont-ils donc nécessaires ?

**B-** Rendu

Comme nous l’avions dis dans la première versions, nous comptons faire des vidéos pour proposer différentes sources telles que des conférences ou textes scientifiques puisque c’est dans ce genre de support que l’on trouve les meilleurs explications (comment expliquer mieux le logiciel libre que le créateur du logiciel libre lui-même ?). Ce sera tout de même un choix pour l’utilisateur qui pourra passer les vidéos, puis à la fin des modules se trouvera un quizz afin de savoir si l’utilisateur a bien compris. Nous ne savons pas plus pour l’instant quelle sera la finalité de ces vidéos, nous sommes d’abord penchées sur l’aspect technique ainsi que les sources et le contenu, mais surtout depuis peu : nous nous sommes attaqués à Github.

**II] Découverte de Github**

Puisque nous travaillons sur le logiciel libre, il nous paraissait logique de faire un MOOC « libre ». Nous nous essayons alors à Github (une plateforme d’hebergement de code source) afin de mettre à disposition le notre. Nous découvrons alors un nouveau vocabulaire (Commit, pusher, les branches…) mais aussi les erreurs. Il est assez difficile de saisir tous les détails et bien comprendre comment fonctionne le système de branche mais nous travaillons dessus avec divers tests puisqu’il est facilement possible de revenir en arrière.

**Idées Questions**

* L’accès au code source est-il obligatoire pour un logiciel libre ?
* L’Open Source est-il un logiciel libre ?
* Peut-on utiliser le logiciel libre à des fins commerciales ?
* Peut-on trouver d’autre licence libre que copyleft ?
* Les libertés d’une licence doivent elles être irrévocables pour être considérées comme libre ?
* L’utilisateur est-il libre sur un logiciel privateur ?
* Les caractéristiques du logiciel libre s’arrêtent-ils à l’aspect technique ?